

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ. LOUISVILLE AND NASHVILLE. No 2 P. m. 7:40 am. No 2 P. m. 11:15 am.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle. Jerry Downey—bataille et bris de paix; \$5 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

UNION FRANCAISE.

Grand Concert et Bal au Bénéfice de l'Ecole de l'Union Française et de sa Caisse de Secours.



M. François Tejaque. C'est à notre grande joie que se glisse, une fois de plus, cette nuit, sous votre plume, ce nom si aimé de l'Union Française.

Monastère des Carmélites Déchaussées.

Dimanche prochain, 16 janvier, à l'occasion de la fête au Sainct Nom de Jésus, il y aura en la chapelle du Monastère des Carmélites Déchaussées, bénédiction du Très Saint Sacrement.

Brinet devant la justice. N. C. Brinet a comparu, hier, devant la deuxième cour de police correctionnelle, sous l'inculpation d'outrage.

Testament de Mme Frank T. Howard. Le testament de feu Mme Frank T. Howard a été déclaré valide par le juge Richter; il est daté du 18 mai 1897.

HOTEL DE VILLE.

Le maire par interim a reçu, de M. Flower, qui est à Washington, d'excellentes nouvelles. M. Flower croit au succès de la délégation.

NOUVELLES A LA MAIN. Vols—Ces jours derniers, un voleur a pénétré dans la demeure de Simon Hest, rue Dufosse 1638, et y a pris des vêtements d'une valeur de \$22.

Le Monde Moderne. 5 Rue St-Benoit, Paris. Sommaire du No de janvier 1898.

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE. Puddin' Head Wilson. Avec une excellente troupe comprenant M. Joseph Jefferson, Jr.

ACADEMIE DE MUSIQUE. ROLAND REED. Mlle Isadore Rush. Dans son dern et succès.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB. Réunion d'Hiver. Commentant à décembre 1897, et continuant plus de 100 JOURS.

JOHN BONNOT.



Entrepreneur de Pompes Funèbres. Raoul Bonnot Directeur. No 623 rue Ste-Anne. Téléphone No 1042.

FAITS DIVERS.

Température du 13 janvier 1898. Thermomètre de F. & L. Celsius. Optimal No 14 de 14 à 15.

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

Naissances—Mmes A. Corso, une fille; G. Wegener, une fille; P. Perignon, un garçon; J. Walter, un garçon.

Décès—Mme Walker Bennett, 50 ans, 1717 Prytane; Della Walker, 87 ans, 1318 Clara; Amy Christopher, 38 ans, 2627 Perret.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. H. J. Brundage vs Curtis et Walmley. Cour civile de district de \$1249 34 sur un contrat de voyage.

Une importante Question. Geneviève: "Vous pouvez m'embrasser, Réginald."

Le Pectoral-Cerise d'Ayer. à la maison? Cela guérit la toux, la maux de gorge et les affections des bronches.

Le testament de feu Simon Hershheim.

Mlle Orléans, 31 décembre 1897. Moi, Simon Hershheim, étant sain d'esprit, je fais le testament suivant: Je nomme mes enfants, Frank Hershheim, Charles Hershheim et mon beau-frère Louis Amédée Corf, de St-Louis, mes seuls exécuteurs testamentaires, sans qu'ils soient obligés de fournir caution.

Je désire qu'ils entendent avec mes frères Isidore et Joseph Hershheim pour le règlement de ma succession. Désirant que ma mort n'affecte en aucune façon le bien-être de mes frères, je leur fais les donations suivantes:

Le billet de S. Hershheim frères et Cie Limité, à mon ordre, No 1674, dévalant échoir 2 ans après date antérieure du montant du revenu à Joseph Hershheim; le tiers du montant à Isidore Hershheim.

Je fais appel don à la maison S. Hershheim frères et Cie d'un billet échoirant le 4 juin 1898, en vue de grossir l'actif de la maison. Quant aux dettes de la maison, je les ai laissés à mes enfants, à savoir: Frank, Charles et Louis.

Je désire que la somme de \$75 soit payée, par moi, à ma sœur Barbara; que la somme de \$55 soit payée, par moi, à Josephine Oary; que la somme de \$25 soit payée, par moi, à Virginia Heanngan; que la somme de \$25 soit payée, par moi, à Benjamin Spicer.

Ces paiements doivent cesser à leur mort; ainsi que la somme de \$75 par moi à ma sœur Virginia. Cette somme de \$500, qui sera consacrée à l'éducation de Charles Oary, et \$500 pour l'éducation de Simon Oary. Ces deux derniers montants devront être payés par mes fils Charles et Frank Hershheim.

Je lègue la somme de \$250 à l'Infirmier Turco; \$250 à l'Asile des Veuves et Orphelins Juifs de la Nouvelle-Orléans.

Je désire que mes enfants gardent l'intérêt dans la maison B. Horshon, frères et Cie, au moins pendant les cinq ans qui suivront, pensant qu'il est de leur intérêt d'en agir ainsi.

Le revenu net de toutes les actions, valeurs et des biens de ma succession, seront distribués par égales parts entre mes enfants; et je désire que mes exécuteurs testamentaires soient envoyés pleinement en possession de ma succession, sans être obligés de fournir caution.

Bureau de Santé.

Nous donnons, ici, en extenso le rapport intéressant de Dr O'Connell, président du Bureau de Santé, sur les maladies épidémiques qui ont régné pendant le mois de décembre.

Conformément aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé, lors de sa dernière réunion, il a été publié un rapport sur les maladies épidémiques qui ont régné pendant le mois de décembre.

M. Fortune Jaubert.



Elle donnait, hier soir, un grand concert vocal et instrumental, au bénéfice de son Ecole et de sa caisse de secours. C'est en pareille occasion que l'on peut juger de la popularité d'une institution, ou la fête d'hier, concert et bal, eut une splendide réussite.

Certes, nous nous attendions à un beau succès, mais il a dépassé toutes nos espérances, au triple point de vue de la qualité des assistants, de la valeur de la recette et de la splendeur des exécutions.

Rien d'étonnant à cela, pour quiconque connaît le personnel des exécutants. Il y avait là non seulement les meilleures voix, les meilleurs chanteurs, mais aussi les meilleurs choristes, et cela, pour quiconque connaît le personnel des exécutants.

Il ne nous est resté qu'à nous féliciter de la qualité des assistants, de la valeur de la recette et de la splendeur des exécutions.

Parlons tout de suite de la partie comique de la soirée—d'abord, une danse amusante dont se sont merveilleusement bien acquittés Mlle Nicotra, et M. Bordot, un déclinant doux—"l'Amour et la Cuisine", dans lequel M. E. Naehtergael a déployé un entrain, une verve, un naturel rares; il était, d'ailleurs, fort bien secondé par M. Roudot, et M. Naehtergael.

Le premier haut-bas de l'orchestre de l'opéra français, qui comptait tant d'excellents artistes, s'ajouta à ces deux excellents artistes, s'ajouta à ces deux excellents artistes, s'ajouta à ces deux excellents artistes.

Très amusant aussi Mlle M. O'Connell dans sa chaussonnette intitulée: "Orléans".

Nous ne connaissons pas la voix de Mlle A. Rivière. L'organe nous a été présenté par M. Bordot, propriétaire et en tirant un grand honneur parti—une nouvelle étoile qui nous apparaît au milieu de notre pléiade de chanteuses et qui est appelée à briller de plus en plus.

Nous ne nous attendions pas à un tel succès, mais il a dépassé toutes nos espérances, au triple point de vue de la qualité des assistants, de la valeur de la recette et de la splendeur des exécutions.

Enfin est arrivé le Duo des Puritains, un des plus brillants, et des plus célèbres qu'il y ait jamais eu de sorte et qui a fait la fortune de tant de grands chanteurs de l'autre côté de l'Atlantique, et il devait être exécuté par deux superbes voix: M. Soun et de Fonteynes. Ces deux artistes ont été levés avec beaucoup d'applaudissements, et le monde sait que l'organe est superbe, et qu'il a rempli le joint beaucoup de portée.

M. Soun, un de nos anciens premiers barytons de l'opéra, a été le premier à se lever avec beaucoup d'applaudissements, et le monde sait que l'organe est superbe, et qu'il a rempli le joint beaucoup de portée.

Encore un vol chez M. H. Dufillo.

Pour la seconde fois, dans un même mois, des voleurs ont pénétré dans la résidence de M. Henry Dufillo, 3417, Carondelet.

M. Dufillo avait veillé une partie de la nuit pour ses affaires, et pour s'assurer que tout allait bien, il s'était couché dans la nuit, et le vol s'est commis.

On avait fait sauter un volet pour pénétrer dans la salle à manger. Il est probable que le coup s'est fait au moment où le maître du logis était parti, car les voleurs n'ont rien enlevé, effrayés sans doute par le bruit qui se faisait tout à coup dans la maison.

Affaires de Banques.

La date des affaires de Frank Lee et Joseph Wilburn, tous les deux accusés d'avoir contribué, l'an dernier, à la faillite de l'Union Française Nationale de l'Union, a été fixée hier; elles seront appelées la première semaine de février.

Les affaires de M. Schwartz et W. G. Weil, accusés également d'avoir contribué à la faillite de la Banque Nationale Américaine, viendront immédiatement après.

Les examinateurs experts des banques—Moxey et Johnson—sont arrivés hier, pour diriger les poursuites.

Le testament de Mme Frank T. Howard a été déclaré valide par le juge Richter; il est daté du 18 mai 1897.

Après avoir disposé de ses biens en faveur de différents membres de sa famille, elle fait les donations suivantes: A Alice Deswell, épouse de H. H. Bien, \$2,000; à Willie Deswell, \$2,000; à ses deux fils Edgar et Alvin, \$2,000 à chacun; à son frère John, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000.

Après avoir disposé de ses biens en faveur de différents membres de sa famille, elle fait les donations suivantes: A Alice Deswell, épouse de H. H. Bien, \$2,000; à Willie Deswell, \$2,000; à ses deux fils Edgar et Alvin, \$2,000 à chacun; à son frère John, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000.

Après avoir disposé de ses biens en faveur de différents membres de sa famille, elle fait les donations suivantes: A Alice Deswell, épouse de H. H. Bien, \$2,000; à Willie Deswell, \$2,000; à ses deux fils Edgar et Alvin, \$2,000 à chacun; à son frère John, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000.

Après avoir disposé de ses biens en faveur de différents membres de sa famille, elle fait les donations suivantes: A Alice Deswell, épouse de H. H. Bien, \$2,000; à Willie Deswell, \$2,000; à ses deux fils Edgar et Alvin, \$2,000 à chacun; à son frère John, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000.

Après avoir disposé de ses biens en faveur de différents membres de sa famille, elle fait les donations suivantes: A Alice Deswell, épouse de H. H. Bien, \$2,000; à Willie Deswell, \$2,000; à ses deux fils Edgar et Alvin, \$2,000 à chacun; à son frère John, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000; à M. J. P. Baldwin, \$1,000.

AVIS.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS. Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

AVIS.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.

Aux déposants de la Banque du Commerce. Un tirage aura lieu le 15 février 1898, pour cent à être tiré à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union, à l'égard des dépôts faits à la Banque du Commerce et de l'Union Française Nationale de l'Union.